

INDEMNITÉ KILOMÉTRIQUE VÉLO : IMMÉDIATEMENT APPLIQUÉE CHEZ CYCLABLE



Pour fêter l'adoption du décret de l'IKV, Cyclable fera bénéficier du dispositif à l'ensemble des salariés de ses magasins en France et de son siège à Lyon.

IKV : De quoi s'agit-il ?

L'employeur peut verser une indemnité de 200€ par an maximum aux salariés qui se rendent à leur travail à vélo.

Elle remplace l'indemnité de transport ou la prime carburant qui peut être versée aux salariés qui se déplacent en transports en commun ou en voiture.

L'intérêt de ce dispositif est l'exonération de charges sociales (soit environ 150€ de charges salariales et patronales économisées).

Ce que nous en pensons :

- L'indemnité kilométrique Vélo vient réparer une injustice sociale puisque les cyclistes étaient lésés par rapport aux salariés qui se déplacent en transport en commun ou en voiture.

- Ce dispositif vient corriger un contresens dans le contexte du réchauffement climatique et de la Cop21 : Jusqu'à alors, on encourageait les salariés à utiliser la voiture (prime carburant) par rapport aux vertueux cyclistes qui eux n'avaient droit à rien.

C'est donc une avancée incontestable dont nous nous félicitons. Nous espérons cependant que le montant de cette prime sera ré-évaluée et atteindra à l'avenir le même niveau que celle perçue par les usagers des transports en commun. Nous espérons enfin que la prime carburant qui subventionne la consommation de ressources fossiles soit bientôt supprimée.

Pour fêter cette avancée sociale et environnementale majeure, Cyclable fera bénéficier de ce dispositif à l'ensemble des salariés de ses magasins en France et de son siège à Lyon.



LE RESEAU CYCCLABLE

Cyclable est né il y a dix ans d'une idée simple qui a germé dans l'esprit de cyclistes du quotidien : si l'on donne envie aux citoyens de s'acheter un beau vélo, alors ils prendront plaisir à l'utiliser tous les jours. Leur vie sera plus simple, nos villes seront plus douces. Parce qu'acheter un beau vélo tout neuf donne envie de l'utiliser souvent. A l'écoute des idées des clients et en lien avec les organisations engagées pour le développement de la mobilité à vélo, Cyclable élargit son offre au fil des rencontres avec des marques et des fournisseurs innovants. On retrouve cet état d'esprit et une ambiance chaleureuse dans 26 magasins en France et très récemment un magasin à Genève. Des équipes de vendeurs pratiquant le vélo au quotidien accueillent les cyclistes avec le sourire et le sens du service.



CYCLABLE ENTREPRISES

Pour toutes les entreprises, professions libérales et collectivités qui souhaitent une solution alternative pour les déplacements.

- Gestion de flottes de vélos : vente ou location longue durée, personnalisation des vélos, contrat de maintenance sur site, assurance, parc de stationnement sur mesure.
- Conseil et assistance pour concrétiser des projets mobilité
- Organisation de journées d'animation et de découverte : essais, ateliers réparation, formation

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 12 FÉVRIER 2016

CYCLABLE



CONTACT PRESSE : presse@cyclable.com